



**Compte-rendu**  
**Comité syndical du Pays de Pontivy**  
**23 novembre 2009 – 17H30**  
**Salle du restaurant scolaire - Plumelin**

---

Etaient présents : ALLIOUX André, BERTHO Jean-Paul, BOUEDO Pierre, CORRIGNAN Gérard, FRANCOIS Gérard, GUYOT Léon, JEGAT René, LAURENT Josiane, LE BRAZIDEC Raymond, LE BRETON Bernard, LE GOUGAUD Agnès, LE PIPEC Pierre, MARIVAIN Joël, OLIVIERO Jean-Luc (suppléant de Jeanine BURBAN), RAMEL-FLAGEUL Françoise, SERVEL Bruno.

Etaient excusés : JOUAN Alain, LAUNAY Jean, LE LOIR Noël, QUENTEL Jean-Yves, ROPERS Marc, LE SEYEC Gaëtan, LE TEXIER Yves-Marie.

Autres personnes présentes :

CLOAREC François-René, GREMY Magali, LAUDRIN Catherine, LE GAL Antoine, LEMOINE Alain, POHARDY Fanny, SICHE Mélanie.

Secrétaire de séance : Mme Josiane LAURENT

**Ordre du jour**

- Contrat de pays : validation de l'avenant
- Energie :
  - o Mise en place des nouveaux services Point Info Energie et Conseil en énergie partagé – création des postes
  - o Proposition d'une étude de faisabilité d'une filière bois-énergie par la Chambre d'agriculture
- SCOT :
  - o Prochaines étapes d'ici 2010
  - o Modifications des statuts du Syndicat
  - o Composition du comité de suivi du SCOT
- Communication : mise en ligne du site internet – [www.pays-pontivy.fr](http://www.pays-pontivy.fr)
- Questions diverses

**1) Validation du Compte-rendu de la séance du 5 octobre 2009.**

**2) Nomination du secrétaire de séance (ordre alphabétique) : Jean LAUNAY ou Josiane LAURENT**

**3) Contrat de pays : validation de l'avenant**

La Région propose l'avenant au contrat de Pays pour un montant de 7 176 611 €, ventilés ainsi :

- enveloppe 2 : 4,7 millions d'euros
- enveloppe 3 : 1,1 million d'euros
- numérique : 518 000 €
- ingénierie : 741 000 €

La négociation porte sur le contenu de l'enveloppe 2 et apporte des explications sur les autres enveloppes (1,3, ingénierie et numérique).

Le Pays et les communautés de communes doivent délibérer sur le projet d'avenant avant le 15 janvier 2009 pour que le dossier passe à la première commission permanente de la Région de 2010 (fin février). Ceci évitera de bloquer les projets engagés comme le conservatoire de musique et danse, la coordination culturelle.

Si des erreurs sont identifiées (dans les conditions suspensives notamment), le contenu de l'avenant peut être modifié avant le 30 novembre 2009.

Pour mieux comprendre les dispositifs contractuels et les choix faits par le Pays sur l'enveloppe 3 notamment, un dossier explicatif de 4 pages est remis sur table. Le guide pratique va être réédité.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve, à l'unanimité, le projet d'avenant du Contrat Région Pays.**

#### **4) Energie :**

- Mise en place des nouveaux services Point Info Energie et Conseil en énergie partagé – création des postes

##### **Point info énergie**

Après avoir rappelé le contenu du service « Point Info Energie » et le financement (pris en charge à 100% de l'Ademe et de la Région), M le Président explique qu'il rencontrera prochainement Guy LE HELLOCO, Président du Pays du Centre Bretagne pour étudier les modalités de mise en œuvre.

Le Pays du Centre Bretagne a déjà délibéré sur le principe de la mise en place d'un service partagé avec le Pays de Pontivy.

M le Président propose de voter sur la mise en place du Point Info Energie.

Les représentants de Pontivy Communauté demandent à pouvoir étudier le service au sein de leur bureau avant de se positionner.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical décide de laisser le temps au Bureau de Pontivy Communauté d'étudier la question et de se positionner sur la mise en place de ce service à sa prochaine séance fin janvier 2010.**

##### **Conseil en énergie partagé**

Après avoir rappelé le contenu du service « Conseil en énergie partagé », le financement (dégressif sur 3 ans à 70%, 50% et 30% - participation à 1 € par habitant pour les communes utilisatrices) et les obligations qui pèseront sur les collectivités d'ici 2-3 ans (limitation des dépenses énergétiques des bâtiments publics), M le Président propose de voter sur la mise en place de ce service mutualisé pour l'équivalent de 40 000 habitants (la moitié du Pays de Pontivy).

Il rappelle que les plus grosses communes pourront être aidées par l'Ademe pour ne pas monopoliser le travail de l'animateur. Une mutualisation des données sera recherchée entre l'animateur Conseil en énergie partagé et les prestataires choisis par les plus grosses communes.

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical décide de laisser le temps au Bureau de Pontivy Communauté d'étudier la question et de se positionner sur la mise en place de ce service à sa prochaine séance fin janvier 2010.**

##### **La question des locaux**

Après avoir regardé les possibilités d'accueil dans les locaux actuels, M Le Président signale que les locaux de la Chambre d'agriculture sont complets. Le Bureau envisage deux pistes à creuser :

- chercher un local spécifique pour les services Energie en centre-ville (mais cela impliquera de doubler du matériel – abonnement téléphonique, photocopieur...).

- chercher un nouveau local pour toute l'équipe.

⇒ **Ce sujet sera discuté en fonction de la mise en œuvre ou non des services.**

- o Proposition d'une étude de faisabilité d'une filière bois-énergie par la Chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture souhaite avancer sur la mise en place d'une filière bois énergie en Pays de Pontivy mais avec des partenaires.

Elle ne veut plus porter seule cette initiative et propose de créer une association avec les partenaires de cette filière pour mener l'étude de faisabilité.

Les communautés de communes seront destinataires d'un courrier de la Chambre d'Agriculture leur proposant d'adhérer à l'association, porteuse de l'étude.

## 5) **SCOT :**

- o Prochaines étapes d'ici 2010

M Le Président informe des étapes à venir pour porter le SCOT

### 1) Modification des statuts du Syndicat mixte pour porter le SCOT

- prise de la compétence SCOT
- nettoyage des statuts

Envoi de la délibération du Pays aux communautés de communes et à Moréac

### 2) Délibération des communautés de communes et de Moréac sur 2 points :

- acceptation de modifications des statuts du Syndicat mixte
- transfert de la compétence SCOT au Syndicat

### 3) Délibération du Syndicat mixte pour enclencher l'élaboration du SCOT

- enclenchement du Scot par le dépôt de périmètre à l'échelle du Pays auprès du Préfet

- o Modifications des statuts du Syndicat

L'Etat a retravaillé les statuts :

- pour intégrer la compétence SCOT
- pour clarifier la place des membres non délibératifs – ce qui avait été fait en 2007 mais que l'Etat n'avait pas modifié par un nouvel arrêté.

Le syndicat mixte est fermé puisque seuls les élus des communautés de communes et de Moréac votent.

La présence des chambres consulaires, du conseil de développement et des directeurs de communautés de communes est affichée en tant que membre associé à l'activité de Pays mais ne peut pas l'être dans l'activité SCOT.

Les partenaires consultatifs seront associés dans le processus de consultation pour élaborer le SCOT. Une proposition sera faite au premier trimestre 2009.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat mixte.**

o Composition du comité de suivi du SCOT

M le Président rappelle la composition envisagée : 9 membres, soit 2 représentants par intercommunalités et 1 représentant pour Moréac.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve à l'unanimité la composition du comité de suivi, à savoir 2 représentants par intercommunalité et 1 représentant pour Moréac.**

**6) Communication : mise en ligne du site internet – [www.pays-pontivy.fr](http://www.pays-pontivy.fr)**

M Bertho informe que le site internet du pays est en ligne.

Il répond à plusieurs objectifs :

- portail des services, préconisation du schéma de services réalisé en 2007
- valorisation de l'identité du territoire, des identités du territoire
- explications sur le Pays : ses composantes, son rôle, ses missions, ses dispositifs financiers (leader et contrats de territoire)

Il cherche à rendre lisible le projet culturel par l'agenda culturel partagé, l'annuaire des acteurs culturels.

Enfin il vise à valoriser les habitants et leurs initiatives puisque 4 zooms seront réalisés tous les 2 mois en première page.

**7) Questions diverses**

M Le Président informe le Comité syndical qu'il a été interpellé par le Directeur de l'hôpital en fin de semaine dernière sur le financement de la desserte Haut-débit du futur centre hospitalier.

Il expose les arguments de réponse qu'il a apportés au Centre hospitalier de Pontivy, éléments déjà débattus à deux reprises en Comité syndical :

- Le pôle hospitalier n'est pas l'unique problématique en matière de haut-débit, la résorption des zones blanches, le déploiement de la fibre optique sont également importants pour l'aménagement de ce territoire.
- Pourquoi le Pays de Pontivy serait-il le seul à prendre sur l'enveloppe numérique de son Contrat Région Pays, alors que l'hôpital dessert au moins deux autres Pays ?

La prochaine réunion du groupe Haut-débit aura lieu le 15 décembre 2009 à 18H.

M Le Président informe que Melle Mélanie SICHE et Mme Johanne PENSIVY se sont rendues les 19 et 20 à une réunion sur le thème du programme européen Leader à Bruxelles afin de mieux connaître les rouages des subventions européennes.

Cette mission étant conduite dans l'intérêt du Pays, il convient donc au Syndicat Mixte du Pays de Pontivy de prendre en charge la totalité des frais engagés sur ces deux journées à savoir : le transport, l'hébergement, la restauration

⇒ **Les membres du Comité Syndical autorisent le Syndicat Mixte du Pays de Pontivy à prendre en charge les frais engagés des journées du 19 et 20 novembre 2009 pour ces deux personnes.**

L'ordre du jour étant épuisé, M le Président lève la séance à 19H.